

# TROC & PUCES

Dimanche 31 mars 2019

Comité de Jumelage Fouesnant-Meerbusch  
18b le Bourg – 29170 Pleuven  
Mail: fouesnant-meerbusch@orange.fr

Halle des Sports de Bréhoulou  
Fouesnant - 9h à 18h

## REGLEMENT & CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Le Troc & Pucés est ouvert à tous, particuliers et professionnels.
- Il se déroulera à l'intérieur de la Halle des Sports de Bréhoulou, rue de Meerbusch à Fouesnant.
- Le droit de place est de 5,00 € par mètre linéaire (portants pour vêtements inclus, ceux-ci n'étant pas fournis par les organisateurs).
- Les demandes particulières devront être spécifiées par écrit et seront traitées par ordre d'arrivée.
- L'inscription n'est définitive qu'après paiement par l'exposant de son droit de place.
- Sans rappel de notre part, l'inscription est considérée comme acquise.
- Les tables et chaises sont fournies. Les portants ne sont pas fournis.
- L'association décline toute responsabilité en cas de vol, casse etc.
- Possibilités de restauration sur place.
- Le droit d'entrée pour les visiteurs est fixé à 1,50 € (gratuit pour les moins de 12 ans).
- Un parking gratuit est à votre disposition près de la Halle des Sports.
- Les emplacements sont numérotés et attribués par avance à chaque exposant par ordre de réception des inscriptions.
- Les exposants auront accès à la Halle des Sports à partir de 6h30 le dimanche 31 mars.
- Les exposants pourront déposer leurs affaires le samedi 30 mars de 16h à 17h30.  
(L'association n'assure pas le gardiennage).

**CONTACT :** Eric Ligen – Tél : 02 98 54 67 41 - 06 68 76 66 57 – mail : fouesnant-meerbusch@orange.fr

Merci de remplir le coupon réponse ci-dessous et de l'adresser accompagné de votre règlement par chèque.

## COUPON REPONSE

Nom : Prénom :  
Adresse :  
Code postal : Ville :  
Téléphone : Adresse mail :

**POUR LES PARTICULIERS →**

N° de Carte d'Identité :

**POUR LES PROFESSIONNELS →**

N° de Registre du Commerce :

Immatriculation du véhicule présent le dimanche matin (**obligatoire**) :

**Je réserve :**

**Table :** mètre(s) à 5,00€/ml

**Portant :** mètre(s) à 5,00€/ml (les portants ne sont pas fournis)

Soit un total de \_\_\_\_\_ mètres pour un montant de \_\_\_\_\_ € que je règle par chèque ci-joint  
(à l'ordre du Comité de Jumelage Fouesnant-Meerbusch) les règlements en espèce ne sont pas acceptés

**DEMANDE PARTICULIERE :**